

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	133 (1982)
Heft:	7
Artikel:	Forêts du Plateau et sylviculture
Autor:	Audemars, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-764920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Forêts du Plateau et sylviculture

Par *A. Audemars*, Lausanne

Oxf.: 904:(494.45)

Il n'est certainement pas de sylviculteur qui ne reconnaisse la qualité et la valeur d'une sylviculture basée sur des interventions respectant le plus possible les conditions naturelles de développement des peuplements forestiers. Les avantages des forêts jardinées, par exemple, ou de celles obtenues par diverses méthodes de régénération naturelle sont nombreux; ils ont été souvent démontrés et il n'est aucunement question ici de les contester.

Malgré ces avantages et les résultats spectaculaires que la régénération naturelle peut donner dans des conditions qui se prêtent à son obtention, le sylviculteur d'une certaine expérience ne peut pas suivre ceux qui, bien intentionnés dans leurs conseils, mais souvent dans l'ignorance de certaines réalités pratiques, préconisent envers et contre tout une sylviculture qui, si elle est appliquée inconsidérément, peut aboutir à un échec.

Il faut admettre que, dans leur état actuel, et compte tenu également de la faible dimension des propriétés, une partie des forêts du Plateau se prêtent mal, tout au moins dans un premier temps, à l'application de méthodes tendant à obtenir une régénération naturelle.

Dans de nombreuses propriétés communales, les peuplements sont composés jusqu'à 95 % d'épicéas. Il est clair que vouloir régénérer la forêt naturellement dans ces conditions conduit à maintenir pendant longtemps une proportion beaucoup trop forte d'une essence mal adaptée à la station. Ce n'est donc que par plantation d'essences absentes du peuplement en place qu'il est possible d'obtenir relativement rapidement une forêt plus mélangée. Le cas inverse d'une forêt feuillue dont on envisage d'enrichir le mélange par introduction d'une proportion de résineux ne peut d'ailleurs également se résoudre que par le moyen de la plantation.

De plus, ces mêmes peuplements d'épicéas pratiquement purs et équennes sont excessivement difficiles à régénérer naturellement. A la moindre tentative de donner de la lumière pour stimuler l'apparition du rajeunissement, c'est le plus souvent la ronce qui prend le dessus, étouffant irrésistiblement les jeunes plants sous des tapis de plus d'un mètre d'épaisseur. Leur dégagement année après année occasionne des dépenses qui laissent

sceptiques ceux à qui l'on veut faire croire que le rajeunissement naturel nécessite un minimum de dépenses. Ne pas vouloir consentir à ces dépenses équivaut à attendre le rajeunissement pendant vingt ans, le temps que la ronce ait été remplacée par les noisetiers puis que, par la suite, quelques plants apparaissent sporadiquement sous les buissons. Entre-temps, le peuplement à rajeunir, déjà clair et devenu sensible aux coups de vent, aura eu toutes les chances d'être réduit à quelques plantes isolées qu'il faudra finalement exploiter et remplacer par plantation. Il faut d'ailleurs se rendre à l'évidence que la sensibilité de l'épicéa du Plateau aux intempéries conduit régulièrement à la disparition précoce de certains peuplements, avant qu'une quelconque régénération ait pu être envisagée. Là également on ne peut éviter de renouveler la forêt par plantation.

Ce tableau quelque peu pessimiste n'est hélas que trop fréquent. Il arrive cependant que, lorsque les conditions sont plus favorables (station, présence du hêtre en mélange), le rajeunissement naturel puisse s'installer. Le sylviculteur fait alors appel à son expérience et ne ménage pas ses efforts pour le dégager progressivement et donner ses instructions afin de prévenir dans la mesure du possible les inévitables dégâts dus au façonnage et surtout au débardage. C'est alors que souvent il se trouve face à une situation qui découle des conditions de propriété locales. De nombreuses communes du Plateau (un arrondissement en compte facilement de 40 à 50) ne possèdent pas une superficie de forêt suffisante pour justifier une organisation forestière bien structurée. Elles sont dépendantes, pour l'exploitation de leur domaine forestier, de bûcherons et de débardeurs occasionnels, lesquels changent souvent d'une année à l'autre. Les communes sont parfois mal placées pour faire respecter, par une main-d'œuvre de passage, les consignes données et il ne reste parfois, après le passage des tracteurs, que peu de chose du rajeunissement dégagé. Comment s'étonner que, dans ces conditions, certaines d'entre elles préfèrent recourir à la plantation.

Le sylviculteur du Plateau se trouve fréquemment confronté à des situations analogues et il a alors le choix entre deux solutions:

- Il fait appel aux connaissances acquises pour tenter coûte que coûte d'obtenir une régénération naturelle. Il est alors limité dans le choix des essences, souvent inadaptées aux conditions de station, non conformes aux buts prescrits dans le plan d'aménagement, de provenance souvent douteuse. Il prend le risque de perdre de nombreuses années avant l'apparition d'un rajeunissement valable, de consacrer des sommes importantes pour le dégager des ronces, de voir le peuplement se détériorer progressivement en endommageant le rajeunissement et se trouver finalement dans l'obligation de procéder à la liquidation du peuplement et à son remplacement par plantation.
- Il décide de régénérer les peuplements les plus âgés par plantation pour éviter un vieillissement plus accentué de la forêt. Il choisit l'essence con-

forme au plan d'aménagement, adaptée à la station, de bonne provenance. Il détermine la surface de plantation en fonction de l'essence choisie, se procure des plants de dimensions suffisantes pour ne pas souffrir trop longtemps de la ronce, exploite le peuplement restant avant son délabrement et évite les dégâts à la régénération.

Les expériences malheureuses faites ici et là dans leurs tentatives d'obtenir du rajeunissement naturel par des sylviculteurs du Plateau, que l'on ne saurait pourtant soupçonner d'être moins avertis que ceux du Jura ou des Alpes, devraient inciter à être prudent dans le choix de la méthode de régénération.

La sylviculture ne doit pas être un but en soi. Elle est au service de la forêt dont elle doit s'efforcer d'assurer la pérennité dans les meilleures conditions possibles. La sylviculture la plus efficace dans un contexte donné n'est donc pas forcément celle que certains voudraient voir appliquer universellement, par idéalisme en général, mais bien plutôt celle dont le choix est fait en fonction des conditions locales. La diversité des conditions du Plateau ne rend pas toujours ce choix facile et c'est peut-être un des mérites de certains forestiers de cette région de remettre souvent en cause les méthodes utilisées, en fonction des expériences faites dans les mêmes conditions.

Zusammenfassung

Wälder des Mittellandes und Waldbau

In den Wäldern des Mittellandes sind die Bedingungen (gegenwärtiger Zustand der Bestände, Besitzverhältnisse) für eine Behandlung, hinzielend auf eine natürliche Verjüngung der Bestände, nicht immer günstig. Es ist daher besser, auf die Pflanzung zurückzugreifen, statt sich einem möglichen Misserfolg auszusetzen.

Übersetzung: A. Bürgi